



Association des juristes
d'expression française
du Manitoba inc.

Communiqué de presse

Diffusion immédiate

Le 22 février 2006

Atelier

La Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA)

WINNIPEG – L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) en collaboration avec l'Association d'éducation juridique communautaire (CLEA), offrent deux ateliers en français, les 23 et 24 février 2006, entre 9 h et 13 h, au sujet de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA)*. L'atelier du 23 février aura lieu au Centre de services bilingues à Saint-Pierre-Jolys et celui du 24 février aura lieu dans la salle Multimédia du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, 614, rue Des Meurons, à Saint-Boniface.

La *LSJPA* a été modifiée de façon significative récemment et elle est un sujet d'actualité. M^e Brock Martland, du cabinet Smart & Williams, Barristers and Solicitors de Vancouver, C.B. est le conférencier et l'animateur des sessions. M^e Martland est un avocat de la défense en droit pénal. Il a déjà comparu devant la Cour d'appel de la C.B et devant la Cour suprême du Canada pour traiter de causes relatives à la *LSPJA*. De plus M^e Martland a présenté plusieurs ateliers concernant la *LSPJA* devant des étudiants du secondaire, des étudiants de la faculté de droit et des avocats.

Les deux sessions au Manitoba seront données à des étudiants de trois écoles de la DSFM, dont les élèves de cours de droit du Collège Louis Riel, le Collège régional Gabrielle-Roy et les élèves du cours de Sciences Humaines S2 de l'École communautaire Réal-Bérard.

Renseignements : Rénald Rémillard, coordonnateur, Association des juristes d'expression française du Manitoba
Tél. : (204) 237-1818 poste 436
Courriel : remillard@ustboniface.mb.ca